



Deweneti – Quelque part en Afrique

Court métrage, dès 10 ans

Réalisation : Dyana Gaye

Production : IKA 964/Andolfi Productions, Sénégal 2006

Scénario : Rémi Mazeat

Caméra : Rémi Mazeat

Montage : Gwen Mallauran

Musique : Baptiste Bouquin

Son : Alioune M'Bow

Langues : wolof, allemand

Sous-titres : français, allemand, anglais

Durée : 15 minutes

Matériel pédagogique : Mireille Gugolz ; traduction : Martine Besse

Distinctions : Prix spécial du jury au festival du court métrage de Clermont-Ferrand, meilleur court métrage au Brooklyn Film Festival, prix Interfilm à Berlin, meilleur film au festival international du cinéma de Dakar, Licorne d'or au festival international du film à Amiens

Thèmes : Travail des enfants, droits de l'enfant, pauvreté, religion, vœux & rêves, Sénégal

Contenu

A Dakar, la capitale du Sénégal, Ousmane, un garçon qui respire la joie de vivre, gagne lui-même très habilement ses moyens de subsistance : il vend ses services à un policier, à une marchande et à d'autres personnes en leur promettant de prier pour eux, de faire part de leurs vœux au Bon Dieu et de faire en sorte que leurs vœux se réalisent. Bien que les gens percent l'astuce, les personnes qu'Ousmane interpelle tombent sous son charme et lui donnent un peu d'argent ou de nourriture pour survivre. Un jour qu'Ousmane découvre dans un magasin de jouets une ravissante boule à neige avec le père Noël, il envoie lui aussi en secret un vœu personnel au Ciel. Dès ce moment-là, il décide de prendre très au sérieux les vœux de sa clientèle et de les faire figurer dans une lettre adressée au père Noël. Comme l'imam refuse de l'aider à rédiger sa lettre, Ousmane cherche un secrétaire qui lui tape sa lettre sur sa machine à écrire pour la somme de 500 francs. Alors qu'on lui demande s'il n'a lui-même aucun souhait à formuler, Ousmane répond « Mais bien sûr ». Mais il ne souhaite pas introduire son vœu dans la lettre. Car il sait qu'il se mettra bientôt à neiger dans les rues de Dakar – puisqu'il a conclu un pacte avec le père Noël.

Le film

La réalisatrice Dyana Gaye est née en 1975 à Paris où elle a fait des études cinématographiques. Fille d'une famille immigrée sénégalaise, elle passe chaque année plusieurs mois au Sénégal et connaît donc très bien les multiples facettes de la vie quotidienne à Dakar. Elle essaie, dans ses films, d'évoquer les images et les difficultés de la vie au Sénégal sans les placer pour autant dans un cadre excessivement dramatique et morose.

« Deweneti » a été récompensé de nombreuses fois, entre autres à Brooklyn, à Berlin et à Dakar. Choissant le style d'un conte moderne, Dyana Gaye confronte les spectateurs et spectatrices à des thèmes comme le travail des enfants, la mendicité et l'exploitation sans les accabler de sentiments de désespoir et d'impuissance. Ce film nous permet de croire au changement et nous conquiert par sa fraîcheur et son humour. C'est avant tout à Ousmane, le garçon charmant et impertinent qui tient le rôle principal, que ce film doit son optimisme et sa légèreté. Grâce à lui, nous pouvons de nouveau rêver de voir nos vœux s'accomplir un jour quelque part sur Terre – même s'ils sont totalement irréalistes.

Informations générales

Sénégal

Le Sénégal se situe en Afrique de l'Ouest, sur la côte de l'océan Atlantique ; il touche à la Mauritanie, au Mali, à la Guinée et à la Guinée-Bissau. Plus de 11 millions d'habitantes et d'habitants vivent sur une superficie de 197'722 km² ; la moitié de la population a moins de 20 ans (état en juillet 2005). La population augmente d'environ 2.7 pour cent par an et a plus de doublé au cours de ces 20 dernières années. Dakar, la capitale (env. 2 millions d'habitants), est un pôle d'attraction pour beaucoup de gens qui espèrent y trouver du travail et de meilleures chances de survie. Le Sénégal est l'un des pays africains qui présentent le taux d'urbanisation le plus élevé. Malgré tout, les deux tiers de la population vivent en région rurale. Bien que le Sénégal soit l'un des pays les plus libéraux et les plus stables du continent africain au niveau politique, près de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Le Sénégal est une République laïque dotée d'un système présidentiel et c'est en 1960 qu'il s'est libéré de la domination de la France. L'islam est la religion la plus largement représentée au Sénégal (94 %). Elle est le plus souvent pratiquée au sein de quatre confréries principales dirigées par des grands marabouts. Chacune pratique l'Islam de façon particulière (c'est chez les Mourides que l'on trouve le plus d'écoles coraniques). Quant au reste de la population (6 %), il se répartit entre la religion chrétienne et d'autres formations religieuses. Le français est la langue officielle. Mais une vingtaine d'autres langues sont parlées, le wolof étant la plus importante.

L'école publique du Sénégal s'inspire du système d'éducation français. La langue de l'école est le français. Comme une grande partie de la population est musulmane, la plupart des enfants fréquentent une école coranique. Pour des raisons à la fois religieuses et financières, de nombreux parents envoient leurs enfants uniquement dans une école coranique. Ils y apprennent les bases de la religion islamique. L'enseignement est dispensé en arabe. La principale occupation consiste à apprendre par cœur le Coran. Le niveau d'instruction de nombreux enfants qui fréquentent uniquement une école coranique est relativement faible. Les bases d'une instruction générale leur manquent. Sur l'initiative de la population musulmane, des écoles islamiques modernes sont de plus en plus nombreuses à se créer : ces dernières devraient combler ces lacunes. Mais la fréquentation d'une telle école est réservée à la population qui en a les moyens. Les écoles coraniques sont généralement situées en zone urbaine. Les enfants placés dans ces sortes d'internats sont souvent insuffisamment nourris et doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Certains enfants tentent leur chance en travaillant ou en mendiant dans la rue.

Droits de l'enfant

C'est la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant qui définit quels sont les droits des enfants. La Convention des droits de l'enfant est une application des droits humains au statut particulier de l'enfant. Après que la « Déclaration universelle des droits de l'homme » adoptée en 1948 n'avait pas pris en compte les besoins particuliers de l'enfant, les Nations Unies ont adopté le 20 novembre 1959, après plusieurs années de préparation, la « Déclaration des droits de l'enfant ». La « Convention des droits de l'enfant » a été élaborée par la suite ; entrée en vigueur en 1990, elle a été signée par la plupart des pays du monde.

En ratifiant la Convention des droits de l'enfant, les Etats se sont engagés à s'investir activement pour le bien de l'enfant, c'est-à-dire entre autres à garantir à chaque enfant des conditions de vie dignes qui lui permettent de s'épanouir, d'être protégé contre la discrimination et l'exploitation. L'intérêt supérieur de l'enfant et son opinion sont un critère essentiel pour évaluer les mesures concernant les enfants.

L'article 32 de la Convention des droits de l'enfant précise notamment qu'il est du devoir de chaque Etat de protéger l'enfant contre toute forme de travail susceptible d'être néfaste pour sa santé, son instruction et son développement. De manière plus large, d'autres articles sont eux aussi en rapport avec la question du travail des enfants, par exemple le droit à l'éducation (Art. 28), aux loisirs (Art 31) et à la sécurité sociale (Art. 26) ainsi que le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle (Art. 34) et toute autre forme d'exploitation (Art. 36).

Religion, aumônes

Les aumônes sont des dons destinés à aider les personnes pauvres et faibles socialement ; on n'attend pas d'elle une contrepartie matérielle. Distribuer des aumônes est considéré dans de nombreuses religions comme un commandement éthique important. Selon la religion, les aumônes sont aussi associées à un avantage spirituel.

Dans le christianisme, les aumônes expriment la compassion. Au Moyen Âge, il était bien vu, dans les milieux chrétiens aisés, de distribuer des aumônes aux pauvres. Ce commandement était même la principale source de soutien pour la population vivant dans la pauvreté. Le travail social d'inspiration chrétienne doit lui aussi son origine à la coutume de l'aumône. Mais les aumônes ne sont pas seulement distribuées pour des motifs d'ordre social ; des réflexions d'intérêt personnel interviennent aussi. Car les aumônes sont aussi profitables au donateur. Le don d'aumône ici-bas est associé, dans le christianisme, à une récompense dans l'au-delà. L'une des figures marquantes du don d'aumônes dans le christianisme, c'est saint Nicolas de Myre que les enfants connaissent aujourd'hui sous le nom de Saint Nicolas, « Santa Claus » ou père Noël (cf. le récit du **document à photocopier**).

Dans l'islam, la distribution d'aumônes s'appelle « zakat ». La zakat fait partie des cinq piliers de la vie de tout musulman soucieux d'obéir à Dieu et c'est une obligation. Le montant qui est distribué aux pauvres est clairement défini et représente habituellement 2.5 pour cent du revenu et 10 pour cent des bijoux que l'on possède. Dans certains pays musulmans, la zakat est prélevée directement par l'Etat sous forme d'impôt et redistribuée aux indigents. A d'autres endroits, ce sont les mosquées qui organisent la collecte et la distribution ; il arrive que les intéressés décident individuellement de l'utilisation de l'argent.

Dans le judaïsme aussi, on exige certaines taxes. Les personnes juives doivent en principe donner 10 pour cent de leurs richesses pour aider ceux qui vivent dans des conditions plus mauvaises. Le judaïsme ne voit toutefois pas de mérite particulier à être pauvre.

Dans le bouddhisme et l'hindouisme, ce sont surtout les moines, les ascètes (sadhus) qui reçoivent des aumônes. Ils vivent grâce aux dons et à la mendicité. Celui qui est le plus comblé, c'est celui qui donne, car il reçoit des enseignements et des prières à profusion.

Dans les milieux culturels indiens et dans d'autres cultures aussi, la notion d'aumône prend une dimension plus large et est utilisée comme un moyen de pression. Celui qui donne beaucoup à un grand nombre de personnes a beaucoup d'influence sur ce groupe et peut en attendre une contrepartie. Cet élargissement des aumônes à l'idée de réciprocité se retrouve dans de nombreux milieux culturels – chez nous aussi.

Réciprocité, vœux et espoirs

La réciprocité revêt beaucoup d'importance dans de nombreuses sociétés. Pour la plupart des prestations, on attend en retour sous une forme ou une autre une marque de réciprocité ou une contrepartie. L'argent est l'un des moyens les plus connus et prétendument les plus « neutres » pour contrebalancer l'acquisition d'un objet ou une prestation. Nous entrons dans un magasin, posons de l'argent sur le comptoir et obtenons en échange un morceau de fromage, un aspirateur ou des boucles d'oreilles, selon où nous sommes et ce que nous payons. Les systèmes d'échange et l'attente d'une réciprocité sont toutefois vraisemblablement beaucoup plus anciens que l'invention de l'argent ; ils font partie de l'histoire de l'humanité et des stratégies de survie humaines. L'anthropologue Lewi Strauss a expliqué par exemple de quelle manière les règles d'une société concernant le mariage obéissaient à des intentions claires d'échange et d'extension de la propriété, respectivement étaient subordonnées à la survie du clan. Les systèmes d'échange liés au mariage n'appartiennent pas au passé et ont conservé leur portée et leur sens aujourd'hui encore dans de nombreuses sociétés. D'autres systèmes de troc connaissent actuellement un regain de vitalité. Dans des régions rurales d'Amérique latine par exemple, il existe des projets dans lesquels « l'écolage » des enfants est payé en nature ou sous forme de services rendus. Dans les pays occidentaux aussi, certains groupes de la société mettent en place des systèmes de troc qui fonctionnent sans argent. Ces systèmes alternatifs ont un écho particulièrement important parmi les personnes défavorisées financièrement ou handicapées. Les personnes atteintes d'un handicap ont souvent besoin qu'on les aide pour des tâches d'ordre pratique. Il leur fait par exemple une personne pour faire leurs courses ou les conduire chez le médecin. En contrepartie, elles peuvent apporter leur aide pour remplir la déclaration d'impôts ou donner des cours de rattrapage en mathématiques. Dans ces systèmes d'échange on ne doit pas nécessairement offrir une contrepartie à la personne qui nous a aidé. Le système prévoit clairement de quelle manière on peut recevoir des prestations et en fournir.

Comme nous l'avons dit plus haut, on cultive un type de réciprocité dans différentes religions. Les aumônes sont souvent données dans l'espoir qu'on aura une vie meilleure dans l'au-delà ou dans une prochaine vie. Dans de nombreux milieux culturels, le plus comblé est celui qui donne et non pas celui qui reçoit.

L'histoire d'Ousmane joue elle aussi avec l'espoir de la réciprocité. Le jeune garçon plein de charme promet aux gens de prier pour eux en contrepartie du repas ou de l'argent qu'il reçoit. Quant à la question de savoir si les personnes qu'il interpelle le croient et lui donnent quelque chose pour des motifs religieux ou par conviction sociale, elle reste en suspens. Si l'on pense au début de l'histoire que le garçon utilise une habile astuce pour obtenir de l'argent, on apprend peu à peu qu'Ousmane lui-même croit au père Noël. Au plus tard après avoir aperçu la boule à neige, Ousmane considère qu'il est de son devoir de tenir sa promesse. Il a d'ailleurs lui aussi des rêves et des vœux dont il espère qu'ils se réaliseront. Ousmane nous montre de manière émouvante qu'il vaut la peine de croire fermement à la sincérité et à la réciprocité et, surtout, à ses rêves. Car finalement, il commence même de neiger à Dakar.

Le travail des enfants et la pauvreté

Comme Ousmane, beaucoup d'enfants sont forcés, dans le monde actuel, de subvenir eux-mêmes à leurs besoins ou de soutenir activement leur famille dans la lutte pour la survie. Les uns travaillent avec leurs parents dans les champs, vendent des journaux ou des cigarettes dans la rue ou nettoient les vitres des voitures. Les autres sont employés comme domestiques ou transportent des pierres sur un chantier. Les chiffres concernant le travail des enfants sont peu précis, car la plupart des enfants effectuent leur travail sans contrat et de manière peu visible du public. Les filles surtout évoluent dans la zone grise de ce qui est défini officiellement comme travail. De nombreuses filles exécutent dans le ménage familial ou à l'extérieur la totalité des travaux domestiques ; au lieu d'être appelées « travailleuses de force », ce sont des « filles de la maison » que ne reçoivent jamais la moindre rémunération. Le consultant de l'UNICEF Alejandro Gomez souligne que, dans certains pays, les enfants de la rue et les jeunes prostituées ne figurent même pas dans les statistiques mais qu'ils représentent une grande partie du travail des enfants. Par ailleurs, de nombreux pays n'indiquent aucun chiffre concernant la situation des enfants.

Selon l'OIT (Organisation internationale du travail) les enfants âgés de 5 à 14 ans employés plus d'une heure par semaine hors du ménage familial appartiennent à la catégorie des « enfants travailleurs ». En vertu de la définition de l'OIT, il y avait en 2006 218 millions d'enfants exerçant une activité rémunérée. Selon des estimations grossières, la majorité des enfants travailleurs sont employés dans l'agriculture (env. 70 %), près de 22 % proposent des services de type divers et env. 9 % de tous les enfants travailleurs sont affectés au secteur industriel. Selon l'OIT, c'est en Afrique que la proportion d'enfants travailleurs est la plus élevée (env. 26 %), en Asie et dans la région du Pacifique, on estime que 19 % de tous les enfants travaillent, tandis qu'en Amérique latine, la proportion ne devrait plus atteindre actuellement que 5 pour cent. Les pays est-européens comme la Bulgarie, la Roumanie, etc. enregistrent actuellement une augmentation importante du nombre des enfants travailleurs.

Concernant la situation au Sénégal, Afrol News (www.afrol.com) s'exprime ainsi : près de 36 pour cent de tous les enfants exercent une activité. La plupart sont employés dans l'exploitation agricole et forestière. Une autre partie des enfants sont employés dans des fabriques ou travaillent comme domestiques. Là aussi, on formule l'hypothèse que les trois quarts des enfants doivent travailler sans rémunération dans des entreprises privées familiales. Il convient de noter ici que la moitié des habitantes et des habitants du Sénégal ont moins de vingt ans.

Indépendamment du nombre exact d'enfants qui sont contraints de trimer chaque jour, il est évident qu'il y a trop d'enfants qui souffrent des effets de la pauvreté. Ce n'est pas le fait que des enfants et des jeunes participent au processus de travail qui nous semble problématique, mais le fait qu'ils sont souvent contraints de travailler dans des conditions inacceptables qui mettent leur vie en danger. Dans de nombreux pays, les enfants sont privés des droits fondamentaux (du travail) sur leur lieu d'occupation. Ils travaillent souvent entre 10 et 15 heures par jour dans des locaux mal aérés, néfastes à leur santé, sont très mal rémunérés, n'ont pas de vacances ou reçoivent même des coups pour toute « récompense ». Il faut ajouter que rares sont les enfants qui trouvent encore le temps, à côté de leur travail, de suivre une formation scolaire, ce qui les met en situation de dépendance peu avantageuse face à leurs futurs employeurs quand ils auront atteint l'âge adulte.

La Convention des droits de l'enfant se prononce contre le travail des enfants en général ; cependant, les spécialistes sont aujourd'hui unanimes à penser que l'abolition complète du travail des enfants sans mesure de remplacement ne peut pas résoudre les problèmes des enfants et de leurs familles. Car trop souvent, les enfants qui aidaient leur famille grâce au salaire obtenu par leur travail dans une fabrique voisine plongent dans la criminalité ou la prostitution quand ils

doivent abandonner leur emploi régulier parce que la fabrique n'engage plus d'enfants. Dans le monde entier, des enfants et des jeunes se mobilisent pour avoir le droit d'effectuer un travail rémunéré dans des conditions équitables et adaptées aux enfants. C'est en 1996, à Kundapur en Inde qu'a eu lieu le premier rassemblement officiel des enfants et des jeunes travailleurs. Dans leur déclaration finale, les enfants demandent entre autres ceci : « Nous sommes opposés à l'exploitation de notre travail, nous voulons travailler dans la dignité, avoir du temps pour étudier, jouer et nous reposer. » Différentes organisations comme par exemple ProNats en Allemagne soutiennent les enfants et les jeunes dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits. Mais les acteurs sont les enfants eux-mêmes. Les organisations internationales s'emploient elles aussi à ce que les enfants qui exercent une activité salariée soient engagés à des conditions équitables et puissent suivre parallèlement une formation scolaire.

Bien que le travail des enfants concerne plutôt les pays en développement et les couches pauvres de la société et qu'il soit connoté négativement, il faut prendre en compte que des enfants travaillent également dans des pays plus riches comme les Etats-Unis ou les pays d'Europe occidentale. Ces enfants travaillent généralement parce qu'ils veulent compléter leur argent de poche. L'argent gagné leur permettra peut-être de satisfaire des vœux personnels, de s'offrir une Gameboy ou des vêtements de marque, de financer des vacances ou de prendre part au monde de la consommation d'une quelconque manière. La grande différence entre ces enfants et les enfants des pays du Sud et de l'Est consiste dans le fait que les premiers ont une marge de décision beaucoup plus large quant au choix de leur activité et de leurs conditions de travail. Ils sont par ailleurs beaucoup moins exposés au danger de l'exploitation, de la violence et de l'oppression et sont en principe mieux protégés sur le plan du droit du travail. Les enfants des couches sociales aisées effectuent généralement leur travail librement et n'ont pas à renoncer à leur formation scolaire. Le fait qu'un enfant assume une part de responsabilité en contribuant lui-même à assurer sa subsistance peut être favorable à son développement. Sous l'angle de la psychologie du développement, chaque enfant a besoin néanmoins d'un espace protégé dans lequel il peut s'épanouir à l'abri de toute contrainte et de pression quant à son rendement.

Objectifs d'apprentissage

- Connaissances sur la question des droits de l'enfant et du travail des enfants
- Développement des connaissances concernant la religion et les aumônes
- Approche du thème de la pauvreté
- Réflexion concernant ses vœux et ses rêves personnels et la signification des prestations attendues en contrepartie de ce qu'on a reçu

Suggestions didactiques

Suggestion 1

Les enfants de ce monde (2 leçons, pour des élèves de 10 à 12 ans)

Préparation avant de voir le film (30 minutes)

1. Réaliser individuellement sur une affiche une fiche de signalement comprenant les éléments suivants :
 - Personne : mon nom, mon âge
 - Logement : c'est là que j'habite (par ex. pays, maison, chambre)
 - Instruction : Mon école, ma classe, ce que je préfère/j'aime le moins faire à l'école
 - Travail : Mes hobbies, les travaux que j'effectue régulièrement
 - Santé : Ce que je fais pour rester en bonne santé. Ce que je fais quand je suis malade
 - Alimentation : Ce que j'aime particulièrement manger. Ce que je mange en une journée
 - Religion : Je crois en ...
 - Propriété/pauvreté : ce que je possède, ce à quoi je tiens le plus
 - Vœux : Mon rêve le plus cher, ce dont je rêve
2. Exposer les affiches réalisées par le groupe. Constate-t-on des points communs ou des choses surprenantes ?

Regarder le film (15 minutes)

Information préliminaire : ce film nous donne un aperçu de la vie d'un jeune garçon au Sénégal.

Travail après avoir vu le film (45 minutes)

1. Réaliser par petits groupes une fiche de signalement pour Ousmane du même type que celle qu'on a établie concernant sa propre personne.
Questions servant de repère : que savons-nous d'Ousmane ? Comment nous représentons-nous la vie d'Ousmane ?
Mettre l'accent principal sur les thèmes suivants :
 - Travail : Comment Ousmane passe-t-il sa journée ? Quel genre de travail fait Ousmane ? Pourquoi travaille-t-il ?
 - Instruction : Ousmane fréquente-t-il une école ? Laquelle ? Quelles sont les circonstances qui font obstacle à la fréquentation d'une école ?
 - Religion : A quoi croit Ousmane ? Quelle est sa religion ? Quelles sont les religions des gens de son pays ? Que sais-tu de ces religions ?
2. Analyse des résultats en plénière.
L'enseignant-e complète en apportant des informations générales sur les trois thèmes principaux (travail des enfants, instruction, religion au Sénégal/Afrique).
3. Etudier éventuellement en complément le portrait d'enfants et de jeunes dans d'autres parties du monde (cf. par ex. « Enfants d'ailleurs racontés aux enfants d'ici » ou DVD « Les enfants du monde – le monde des enfants »).

Suggestion 2**Travail des enfants & droits de l'enfant (2 leçons pour des élèves de 12 – 14 ans)**

Conseil pratique : le 12 juin est la Journée mondiale du travail des enfants. Le 20 novembre est la Journée des droits de l'enfant. Projeter le film à l'une de ces dates pour attirer l'attention sur le sujet. Ou regarder le film en guise de préparation afin de pouvoir réaliser une action particulière à l'occasion de l'une de ces journées.

Préparation avant de voir le film (15 minutes)

1. Demander aux élèves d'exprimer ce qui leur vient à l'esprit sur les sujets suivants :
 - Travail des enfants : quels sont les enfants qui doivent travailler ? Dans quelles conditions les enfants travaillent-ils ? Quels sont les sentiments des enfants qui travaillent ?
 - Enfants de la rue : où vivent-ils ? D'où viennent-ils ? Que font-ils toute la journée ?
 - Mendicité : quelle est l'apparence extérieure des gens qui mendient ? Qui sont les personnes qui mendient ? Pourquoi y a-t-il des personnes qui mendient ? Que reçoivent les personnes qui mendient ? Pourquoi les gens donnent-ils quelque chose à ceux qui mendient ?

Regarder le film (15 minutes)

Indication : dans ce film, il est question d'un jeune garçon qui vit, travaille et mendie dans la rue.

Travail après avoir vu le film (60 minutes)

1. Mettre en parallèle les idées exprimées spontanément par les élèves et la situation réelle d'Ousmane. Dans quelle mesure les idées des élèves concordent-elles avec la réalité d'Ousmane ? En quoi sont-elles différentes ? Pourquoi ?
2. Séparer la salle à l'aide d'une ficelle ou d'une bande autocollante sur le sol en une partie OUI et une partie NON. Effectuer un sondage sur le thème de la mendicité (voir **fiche pratique 1**). Les élèves répondent en prenant place dans la partie OUI ou dans la partie NON. De temps à autre, demander aux élèves de justifier leur position ou poser une question permettant de creuser le sujet.
3. Remplir la **fiche pratique 2** individuellement, puis comparer les réponses et en discuter par deux.

En plénière : sur une grande affiche, répertorier le nombre des réponses dans la colonne « juste » ou « faux ».

Constituer des petits groupes. Chaque groupe reçoit une ou deux affirmations de la **fiche pratique 2** et procède à une recherche détaillée sur le sujet. Les groupes d'experts (filles et garçons) réexaminent ensuite leur affirmation à la lumière des nouvelles connaissances et communiquent les résultats en plénière ; l'enseignant-e apportera des compléments en fonction des besoins.

Suggestions pour approfondir le sujet

Travail des enfants / Droits de l'enfant

- *La vie d'Ousmane* : en s'aidant des indications fournies par le film, se demander comment pourrait se présenter le déroulement d'une journée d'Ousmane. Où dort-il ? Que mange-t-il ? Que fait-il toute la journée ?
- *Enfants de la rue* : par petits groupes : se renseigner pour savoir quelles sont les organisations qui s'occupent de la question des enfants de la rue /du travail des enfants. (L'enseignant-e peut éventuellement fournir au préalable des adresses et certaines informations). Interviewer des spécialistes, respectivement prendre contact avec les organisations. Quelle est cette organisation ? En quoi consiste concrètement son travail avec les enfants ou pour les enfants ? Quels sont les points forts et les points faibles du projet ? Chaque groupe présente son projet en plénière.
- *Préjugés* : regarder la **photo no 2** (tirer les oreilles ; toutes les photos se trouvent dans la partie vidéo et peuvent être montrées sur plein écran). Qui tire l'oreille d'Ousmane ? Pourquoi Ousmane se fait-il tirer l'oreille et chasser du magasin ? Est-il juste qu'Ousmane se fasse expulser du magasin ? Pourquoi (pourquoi pas) ? Comment auriez-vous réagi si vous aviez assisté à la scène du magasin ou si vous aviez été vous-mêmes Ousmane ?
- *Vivre dans la pauvreté* : regarder la **photo no 3** (oiseaux survolant la ville). Que voit-on sur cette photo ? Quelle est la signification de cette photo (pour Ousmane) ? Quel est le rapport entre cette photo et le thème de la pauvreté ? Supposons que les oiseaux soient des vautours ; que symbolisent les vautours pour nous ? Rassembler des proverbes, des expressions, des histoires dans lesquelles intervient le vautour.
- *Pas d'argent* : discussion : comment est-ce que j'utilise l'argent que je possède ? Qu'est-ce que je fais si je n'ai pas assez d'argent pour satisfaire un vœu ou un besoin précis ?
- *Etat social* : effectuer la recherche suivante : qu'arrive-t-il en Suisse quand les parents d'un enfant ne peuvent pas prendre soin de lui ? Discussion : Que ferais-je si je n'avais pas d'argent ? En quoi cette situation est-elle différente de celle d'Ousmane ?
- *Débat contradictoire sur le travail des enfants* : distribuer différents rôles : enfants travailleurs, propriétaires de fabriques, parents, représentantes et représentants d'ONG. Chacun-e réfléchit en fonction de son rôle à des arguments pour ou contre le travail des enfants. Organiser un débat contradictoire. En guise de préparation, consulter éventuellement d'autres outils didactiques.
- *Travail des enfants* : le 12 juin est la Journée mondiale du travail des enfants. Se renseigner pour savoir si des activités sont organisées ce jour-là dans la région. Lancer éventuellement sa propre activité. Demander de l'aide à cet effet auprès de services compétents/ONG (par ex. terre des hommes).
- *Besoins & droits* : par petits groupes : réfléchir ensemble aux besoins propres aux enfants et aux droits qu'ils ont (devraient avoir). Inscrire chaque besoin /droit sur une petite carte. Echanger les résultats et compléter les cartes de son groupe par celle de l'autre groupe. Tous les groupes essaient alors d'imaginer qu'ils vivent dans un pays où leurs besoins /leurs droits ne sont pas tous réalisés. Le/la président-e (l'enseignant-e dans ce cas) ordonne à chaque groupe de renoncer à 5 besoins/droits (adapter au nombre de cartes). Répéter cette démarche jusqu'à ce qu'il ne reste que trois cartes. Discussion : quels sont les besoins/droits qui sont restés ? Pourquoi ? Lesquels était-il facile d'abandonner ? Pourquoi ? Comparer avec la Déclaration des droits de l'enfant.
- *ABC des besoins* : par petits groupes : associer chaque lettre de l'alphabet à un besoin (par ex. : recevoir de l' **A**mour et de l'**A**ffection de la part de ses parents ; prendre le **B**us quand il pleut ; **C** ..., etc.). Quels sont les besoins que l'on retrouve sous forme de droits dans la Convention des droits de l'enfant ?

- *Droits de l'enfant en général* : Discussion : pourquoi faut-il aux enfants des droits particuliers ? Pourquoi a-t-on élaboré la Convention des droits de l'enfant ? Y a-t-il quelque chose qui manque dans ce texte ?
- *Droit à l'éducation* : (En vertu de l' Art. 28 de la Convention des droits de l'enfant, chaque enfant a droit à l'éducation.) Discussion : le droit d'apprendre et de s'instruire est un droit humain et un droit de l'enfant. De quel type d'éducation/d'école Ousmane bénéficie-t-il ? Quelles sont les difficultés rencontrées par Ousmane à cet égard ? Considères-tu toi-même que c'est un droit de pouvoir/devoir aller à l'école ? Pourquoi (pourquoi pas) ?
- *Vivre sans école* : rédiger un texte intitulé « Ma vie sans aller à l'école ».
- *Le droit à la protection contre le travail* : (L'Art. 32 protège tous les enfants contre les formes néfastes du travail.) Sondage : qui a déjà effectué un travail pour de l'argent ? Les conditions de travail étaient-elles convenables ? Selon son appréciation personnelle, ce type de travail était-il légal si l'on se réfère à la Convention des droits de l'enfant ?

Religion – Aumônes

- *Religion* : effectuer des recherches : quelles sont les religions pratiquées en Afrique ? Quelles sont les religions pratiquées au Sénégal ? Quelles sont les religions pratiquées en Suisse, respectivement en Autriche ? Essayer de trouver chaque fois combien de personnes pratiquent une religion donnée par rapport à l'ensemble de la population. Comparer les résultats de son pays avec ceux du groupe (classe). Quelle est la répartition ?
- *Ecole coranique* : regarder la **photo no 4** (école coranique ; toutes les photos sont disponibles dans la partie vidéo et peuvent être montrées sur plein écran). Que/qui voit-on sur cette photo ? Représenter sa propre école et comparer ensuite avec la photo no 4 : en quoi sa propre école/classe est-elle différente de l'école/la classe d'Ousmane (par ex. bâtiment, disposition des sièges, enseignant-e, type d'enseignement, etc.). Recherche : qu'enseigne-t-on dans une école coranique ? Quels types d'enseignement religieux/d'écoles religieuses y a-t-il en Suisse ? Y a-t-il des écoles coraniques en Suisse / en Autriche ?
- *Saint Nicolas* : petit sondage relatif aux connaissances « Qui est saint Nicolas ? » : chacun-e explique qui est saint Nicolas à son avis. Lire ensuite l'histoire de saint Nicolas (**document à photocopier**). Comparer avec ses propres explications. Quel est le rapport entre saint Nicolas et la pauvreté ?
- *Le « père Noël » dans différentes religions* : Recherche à la suite du thème de « saint Nicolas » (plus haut) : Dans quelle religion croit-on au père Noël ? Y a-t-il dans d'autres religions des histoires analogues sur des personnages comme celui de saint Nicolas ? Poser éventuellement la question à des spécialistes (par ex. enseignant de religion).
- *Aumônes* : fixer au mur une grande affiche consacrée à chacune des religions du monde (islam, christianisme, judaïsme, bouddhisme, hindouisme, et éventuellement une affiche supplémentaire pour les autres religions). Dans cinq petits groupes : chaque groupe s'informe sur la signification des aumônes dans l'une des religions. En plénière : comparer les affiches et éventuellement les compléter. Discussion : quelles sont les religions qui apparaissent dans le film ? Quelle réponse trouve-t-on à la question suivante dans les informations relatives aux religions : pourquoi les gens donnent-ils de l'argent à Ousmane pour prier ? Leur motivation est-elle uniquement religieuse ? Pourquoi (pourquoi pas) ?

Vœux et rêves – réciprocité

- *Les promesses d'Ousmane* : stopper le film à la séquence de la marchande. Premier sondage dans le groupe (alternative : rédiger un petit texte) : quelle est la suite du film ? Ousmane va-t-il essayer de réaliser les vœux ? Peut-il réaliser ces vœux ? Pourquoi (pourquoi pas) ? Comment ? Regarder le film. Deuxième sondage : Ousmane a-t-il tenu sa promesse ? L'affaire qu'il a conclue avec les gens était-elle honnête ?
- *Sincérité* : Discussion : qu'est-ce qui pousse Ousmane à formuler les vœux de ses donateurs et donatrices dans une lettre adressée au père Noël ? Pourquoi est-il prêt à dépenser de l'argent à cet effet ? Sondage : qui agirait de la même façon qu'Ousmane ? Pourquoi (pourquoi pas) ?
- *Croire au père Noël* : retrouver dans le film les circonstances qui poussent Ousmane à ne pas adresser ses vœux à Dieu mais au père Noël. Qui ou quoi lui donne cette idée ? Qu'est-ce qui le pousse à croire au père Noël ?
- *Les rêves d'Ousmane* : regarder la **photo no 5** (Ousmane au port ; toutes les photos se trouvent dans la partie vidéo et peuvent être montrées sur plein écran). Question pour lancer la discussion : à quoi peut bien penser Ousmane en ce moment ? Noter sur une feuille tous les rêves, vœux et espoirs que pourrait avoir Ousmane. Compléter (en utilisant éventuellement une autre couleur) par les rêves et les vœux que l'on aurait personnellement dans la situation d'Ousmane. Discussion : a-t-on, dans sa vie, des rêves très proches ou très différents de ceux d'Ousmane ? Pourquoi (pourquoi pas) ?
- *Neige à Dakar* : regarder la **photo no 6** (Neige à Dakar ; toutes les photos sont disponibles dans la partie vidéo et peuvent être montrées sur plein écran). Par petits groupes : que signifie cette image ? Quelle est la particularité de cette image ? Comment l'histoire pourrait-elle continuer ? Imaginer la suite de l'histoire et l'illustrer par trois dessins personnels.
- *Histoire personnelle en images* : par petits groupes : imaginer une histoire composée de six images dans laquelle intervient la **photo no 1** (Boule à neige ; toutes les photos sont disponibles dans la partie vidéo et peuvent être montrées sur plein écran). Cette photo sera la première ou la dernière de la nouvelle histoire mais elle peut aussi se trouver au milieu. Exposer les résultats en plénière.
- *Vœux personnels* : Prendre une feuille de papier de format A3. Noter tous les vœux que l'on a personnellement. Exposer les résultats. Chacun-e choisit sur l'ensemble des affiches trois vœux qui lui plaisent particulièrement. Chacun-e réfléchit à ce qu'il faudrait faire pour réaliser ce vœu. Présenter le résultat au groupe. Chacun-e cherche en outre un vœu dont il pense qu'il pourrait contribuer à sa réalisation. Il/elle essaie de mettre cela en pratique.
- *Réaliser des vœux* : par deux : chacun-e pense à un vœu qu'il a déjà réalisé pour quelqu'un d'autre. Chacun-e répond pour soi aux questions suivantes : pour qui as-tu réalisé un vœu ? Quel vœu as-tu réalisé ? Pourquoi as-tu réalisé ce vœu ? Qu'attends-tu en retour ?
- *Lutins bienveillants* : toutes les personnes inscrivent leur nom sur un billet. Chacun-e tire un billet (ne pas dire le nom). Chaque personne a ainsi un « lutin bienveillant » qui, pendant une période donnée, (par ex. avant Noël) lui prodigue des attentions. Avertissement : le lutin ne devrait si possible pas être dévoilé ! A la fin de la période, on indique qui était le lutin de qui.

Documents permettant d'approfondir le sujet

- Le monde des enfants qui travaillent. Document pédagogique. DEI, 2003–2005
- Le travail des enfants. Document pédagogique, avec document enseignant. De Boeck, 2002
- Je suis un enfant et je travaille pour vivre. Document pédagogique, CT, DB, TdH, Genève, 1999
- Le grand livre des droits de l'enfant, Livre, Rue du Monde, 2005
- Tous les enfants du monde ont les mêmes droits! Survivre, apprendre et jouer, se sentir en sécurité, participer Livre, Gallimard, 2003
- Enfants d'ailleurs racontés aux enfants d'ici. Livre De la Martinière, 2004
- Des enfants comme moi. Livre, Editions Gallimard, 1997
- Riche, pauvre ... ça veut dire quoi ? Regards croisés d'enfants du monde. Dossier pédagogique pour les 9–15 ans. Claire De Goumoëns, Enfants du monde, 2006
- Un monde en couleurs – volume 2 – Elève. Document pédagogique autour de la fête de Noël et des trois religions monothéistes, Enbiro, 2007
- Jeunesse et travail – jobs go global (kit pédagogique). Bernhad Probst, Patrick Helfer, Beat Stauffer, FED 2007
- Travail des enfants au Pakistan, Pérou et Mali (DVD réunissant 3 films & matériel pédagogique)

Liens

www.kinderschutz.ch/cms/fr Association Suisse pour la Protection de l'Enfant
www.kinderrechte.net/fr/konvention/index.html
Convention des droits de l'enfant sous forme électronique
www.unicef.org/french
Unicef international, Projets de l'Unicef pour les enfants à propos de leurs droits
www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm
International Labour Organization / Organisation internationale du travail
www.ilo.org/ipec/lang-fr/index.htm
Programme international pour l'élimination du travail des enfants

Adresses/Commandes

Service « Films pour *un seul* monde »
Monbijoustrasse 31, Case postale 6074, 3001 Berne
Tél. 031 398 20 88, Fax 031 398 20 87
www.filmeeinewelt.ch, mail@filmeeinewelt.ch

Fondation Education et Développement
Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne
Tél. 021 612 00 81, Fax 021 612 00 82
www.globaleducation.ch, fed@globaleducation.ch

L'histoire de saint Nicolas

Dans la ville opulente de Patara vivait, il y a très longtemps, un garçon nommé Nicolas. Son père et sa mère moururent malheureusement d'une vilaine maladie, si bien que Nicolas pleurait jour et nuit. Ses parents lui laissèrent d'abondantes richesses : de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des terres, des châteaux et des palais. Il possédait aussi des chevaux, des moutons, des ânes et d'autres animaux. Mais il était si triste que ses richesses ne réussissaient pas à le réjouir. Ses employés essayèrent de lui redonner du courage. Le majordome proposa de lui montrer ses châteaux. L'écuyer voulut lui faire visiter ses terres sur ses plus beaux chevaux. Le chef de cuisine proposa de préparer un délicieux festin pour tous les enfants riches de la ville.

Mais Nicolas ne voulut rien savoir de tout cela. Les animaux aussi sentaient sa tristesse. Ils se pressaient autour de lui. Las de pleurer, Nicolas voulut s'étendre pour dormir. Il trébucha alors sur une cruche en terre cuite qui contenait de nombreux parchemins. Il s'empara de l'un d'eux et se mit à lire. « Il y avait une fois un homme riche qui vivait dans l'aisance et la joie. Mais il y avait aussi un pauvre couché devant sa porte. Il ne demandait que les miettes de pain que les riches laissaient tomber de la table. Mais ils ne lui donnaient même pas cela. Le pauvre mourut. Il fut transporté au Ciel par des anges. Le riche mourut lui aussi. Mais aucun ange ne vint le chercher ».

Est-ce que je ne ressemble pas à l'homme riche de cette histoire, se demanda Nicolas. J'ai de beaux habits et je vis dans l'abondance. Mais j'ai oublié les mendiants à la porte de la ville. Demain, je vais me lever tôt et aller les voir. Le matin suivant, il se glissa hors du palais. Derrière la porte de la ville, il trouva les plus pauvres des pauvres vêtus de haillons, malades et misérables. Quand ils l'aperçurent, ils tendirent la main. Nicolas voulut fouiller dans ses poches, mais son habit brodé n'en avait pas. Il détacha aussitôt la lourde chaîne en or de son cou, enleva sa bague et les leur donna. Il retira son manteau, son magnifique habit, ses sandales et les leur donna. Il rentra chez lui tout heureux. Il avait retrouvé la joie de vivre.

Nicolas fit coudre des poches sur ses vêtements. Tout réjoui, il enfila son long manteau rouge et se promena le soir dans le

jardin. Il remplit ses poches de noix, de pommes et de mandarines. Il se glissa une nouvelle fois hors du palais, se rendit parmi les pauvres et distribua tout. A l'âge de 12 ans, Nicolas fut placé dans une école très éloignée. Des professeurs renommés l'initièrent à l'écriture sainte. Partout où il découvrait la misère et l'indigence, il donnait à pleines mains. Mais il le faisait en cachette.

Un jour qu'il se rendait à l'église pour l'office, il entendit lire les paroles que le Christ avait dites au jeune homme riche : « Si tu veux venir avec moi, laisse derrière toi tout ce qui t'appartient et donne-le aux pauvres ». Nicolas avait souvent médité ces paroles. Mais maintenant, elles le poursuivaient sans cesse. Il convoqua le majordome et lui ordonna de distribuer son argent et ses biens aux pauvres. Car il voulait prendre le chemin de la Terre Sainte où notre Seigneur avait vécu. Durant son pèlerinage, Nicolas souffrit souvent d'une grande misère. Mais malgré la faim, il restait toujours joyeux. Il parcourut le pays en répandant le message de Dieu. Il racontait aux enfants des récits bibliques. Un jour, il reprit le chemin de sa terre natale. A Myre, l'ancien évêque était décédé. Quand on vit Nicolas, on lui demanda qui il était. Je suis Nicolas, un serviteur du Christ, répondit-il. Alors, on le conduisit dans la maison de Dieu et le désigna comme évêque. Lorsqu'il ressortit, il trouva à la porte son vieil âne gris. Dès lors, ce dernier devint son fidèle compagnon. Nicolas s'occupait de ses fidèles comme un berger de son troupeau. En période de danger, il prêchait dans des endroits isolés et soutenait leur foi. Le jour de son anniversaire, il revêtit son précieux manteau d'évêque et prenait à la main sa canne de berger. Il chargeait son âne d'un gros sac. Il était rempli de pommes, de noix, de mandarines et de gâteaux au miel. Il parcourait les rues et distribuait ses dons, faisant de cette journée une grande fête. Il maintint cette coutume jusqu'à un âge avancé. Et quand vint l'heure où Dieu voulut le rappeler à lui, une seule chose lui coûta : être obligé de se séparer des enfants.

L'évêque Nicolas mourut le 6 décembre 352. La saint Nicolas, messagère de Noël, est célébrée aujourd'hui encore en souvenir de l'évêque Nicolas.

Sondage sur le thème de la pauvreté et de la mendicité

Diviser la salle à l'aide d'une ficelle ou de bande autocollante (sur le sol) en une partie OUI et une partie NON.

Les élèves répondent aux questions ci-dessous en se plaçant dans la partie OUI ou la partie NON. Selon les circonstances, il est possible de poser des questions pour lancer la discussion juste après la « réponse ».

1. Aurais-tu donné quelque chose à Ousmane si tu avais été le policier ou la marchande ?
Discussion : pourquoi (pourquoi pas) ? Pourquoi les gens donnent-ils quelque chose à Ousmane dans le film ? Quelle est ton opinion à ce sujet ?
2. Supposons qu'un enfant soit assis dans la rue devant notre école et te demande de l'argent ou quelque chose à manger. Donnerais-tu quelque chose à cet enfant ?
Discussion : Pourquoi (pourquoi pas) ? Que donnerais-tu / combien donnerais-tu ?
3. La manière dont Ousmane essaie d'obtenir de l'argent est-elle correcte ?
Discussion : Pourquoi (pourquoi pas) ? Quelles alternatives aurait-il eues ?
4. Supposons que tu aies eu la même idée qu'Ousmane. Aurais-tu toi aussi dépensé de l'argent pour que les vœux de tes « clientes et clients » se réalisent ?
Discussion : Pourquoi (pourquoi pas) ? Que ferais-tu à la place d'Ousmane ?
5. Si quelqu'un est pauvre, est-ce que c'est sa faute à lui ?
Discussion : Pourquoi (pourquoi pas) ? Que pourrait-il/elle faire pour s'en sortir ?
6. Peux-tu faire personnellement quelque chose pour lutter contre la pauvreté des autres ?
Discussion : Pourquoi (pourquoi pas) ? Quoi ?
7. Peux-tu faire quelque chose pour ne pas devenir pauvre à ton tour ?
Discussion : Pourquoi (pourquoi pas) ? Quoi ?

Travail des enfants : Es-tu bien informé-e ?

Lis ces affirmations et décide si elles sont justes ou fausses.

	juste	faux
Dans le monde entier, plus de 218 millions d'enfants de moins de 14 ans doivent travailler.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout enfant qui travaille gagne de l'argent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un ballon de foot peut avoir un rapport avec le travail des enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans les fabriques, les enfants doivent souvent travailler plus de 10 heures par jour et reçoivent très peu d'argent en contrepartie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De nombreux tapis sont fabriqués par des enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Amérique latine, le pourcentage des enfants qui travaillent est plus élevé qu'en Afrique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Europe, le travail des enfants n'existe pas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le travail des enfants est légal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les propriétaires d'entreprises, les enfants sont souvent une main-d'œuvre moins coûteuse que les adultes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Afrique, un enfant sur dix doit travailler pour subvenir à ses besoins ou aider sa famille.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La plupart des pays du monde se sont engagés officiellement à promouvoir les droits de l'enfant et à se mobiliser contre le travail des enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Beaucoup d'enfants ne peuvent pas aller à l'école parce qu'ils doivent travailler.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Travail des enfants : Es-tu bien informé-e ?

	juste	faux
Dans le monde, plus de 218 millions d'enfants de moins de 14 ans doivent travailler. <i>Ce sont les données de l'OIT. On suppose toutefois que le nombre des enfants travailleurs dans le monde dépasse 218 millions. Ce nombre est une estimation, car de nombreux enfants ne figurent pas dans la statistique (par ex. les enfants de la rue, les aides domestiques) et ne reçoivent pas de salaire pour leurs services.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout enfant qui travaille gagne de l'argent. <i>De très nombreux enfants travaillent à des prix et à des conditions injustes ou ne reçoivent pas de contrepartie. Dans de nombreuses parties du monde, les enfants sont réduits à l'esclavage, emprisonnés, forcés au travail et maltraités.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un ballon de foot peut avoir un rapport avec le travail des enfants. <i>On estime que 80 % des ballons de foot proviennent de la ville pakistanaise de Sialkot et récemment encore, beaucoup d'enfants participaient à leur production. Sur la pression de l'opinion publique mondiale, la chambre de l'industrie et du commerce de la ville de Sialkot, l'Unicef et l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ont adopté l' « Atlanta Agreement » qui devrait mettre fin au travail des enfants à Sialkot. (Cf. www.fairjobbing.net/downloads/FaireFussbaelle.pdf)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans les fabriques, les enfants doivent souvent travailler plus de 10 heures par jour et reçoivent très peu d'argent en contrepartie.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De nombreux tapis sont fabriqués par des enfants. <i>De nombreux enfants sont impliqués dans la production des tapis, en Inde surtout. (Cf. www.label-step.org)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le pourcentage des enfants travailleurs est plus élevé en Amérique latine qu'en Afrique. <i>Selon l'OIT, les chiffres sont les suivants : en Afrique, près de 26 %, des enfants travaillent, en Asie et dans la région du Pacifique, la proportion atteint 19 %, tandis qu'elle s'élève à 5 % en Amérique latine. Attention : ces chiffres doivent être considérés avec la plus grande prudence, car la zone d'ombre est très importante ! (Cf. www.ilo.org)</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
En Europe, le travail des enfants n'existe pas.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Le travail des enfants est légal. <i>En vertu de la Convention des droits de l'enfant, le travail des enfants est illégal. L'article 32 entend protéger les enfants contre toutes les formes de travail néfastes.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les propriétaires d'entreprises, les enfants sont souvent une main-d'œuvre moins coûteuse que les adultes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Afrique, un enfant sur dix doit travailler pour assurer sa subsistance ou aider sa famille. <i>Selon l'OIT et l'Unicef, un enfant sur deux travaille en Afrique.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La plupart des pays du monde se sont engagés officiellement à promouvoir les droits de l'enfant et à se mobiliser contre le travail des enfants. <i>Tous les pays du monde ont signé la Convention des droits de l'enfant, sauf les Etats-Unis et la Somalie.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Beaucoup d'enfants ne peuvent pas aller à l'école parce qu'ils doivent travailler.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Celui qui mendie est ...

Complétez les phrases suivantes :

Celui qui mendie est _____ .

Avec les personnes qui mendient on devrait _____ .

En Afrique, mendier est _____ .

Dans notre ville les personnes mendient si _____ .

Si quelqu'un me demande de l'argent dans la rue, je _____ .

si quelqu'un me demande à manger dans la rue, je _____ .

Pour que personne ne doive plus mendier, il faudrait _____ .

_____ .